



Lille, le 22/03/2024

Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques,

L'intersyndicale de la DRFIP du Nord dépose un préavis de grève pour la journée du 10 mai 2024 (de 0h à 24h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires de la Direction Régionale des Haut de France 59.

L'intersyndicale de la DRFIP du Nord dénonce votre décision arbitraire de ne pas octroyer le pont naturel du 10 mai 2024 aux agents de la DRFiP 59.

Pour mémoire, les solutions de garde ne seront pas offertes dans les communes pour les enfants des agents qui devront effectuer leur mission le 10 mai 2024. La campagne d'impôt sur les revenus sera déjà bien avancée sans pour autant être dans la période générant le plus d'accueil. Alors que vous vous dites attentifs à la consommation énergétique à la DRFiP, vous allez relancer la consommation de fluide pour une journée alors qu'elle aurait pu être suspendue pour 5 jours.

Alors même qu'il vous a été démontré en instance et par message que cette décision ne pouvait pas se justifier par quelque argument que ce soit, vous n'avez pas souhaité donner suite à la demande des agents que nous avons relayée.

De plus, le refus de ce pont est une grave atteinte aux droits à congés des agents de la DRFIP du Nord, alors que les conditions de travail y sont particulièrement détériorées, au regard des suppressions d'emplois et des multiples restructurations de services.

Cette décision, qui découle de votre volonté d'appliquer stricto sensu les directives de la Direction Générale, ne peut être entendue et acceptée par les agents de la DRFiP 59. En effet, bon nombre de vos homologues ont pris la décision de prioriser le bien être de leurs agents en accordant ce pont.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'intersyndicale de la DRFIP du Nord

Annick Phellion

La secrétaire départementale de la CGT Finances Publiques 59